

PROCÈS-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS RETRAITÉS  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (APRUM)

Tenue le mercredi 24 mai 2017 à 15 h 30 dans la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal

**Étaient présents :** Angers, Denise; Babai, Feridoun; Boucher, Jacques; Brassard, André; Brunet, Robert; Comeau, Judith; Derome, Jean-Robert; Donati, François; Fortin, Andrée; Fortin, Fabienne; Gagnon, Mona Josée; Gautrin, Henri-François; Gouin-Décarie, Thérèse; Granger, Luc; Gratton, Francine; Hubert, Joseph; Kessous, Allegria; Laberge-Nadeau, Claire; Lajeunesse, Marcel; Lalonde, Pierre; Lépine, Yves; Létourneau, Jacques; LeTourneau, Jean; Marinier, Raymonde; Martineau, Daniel; Mc Andrew, Marie; Michaud, Monique; Plourde, Michel; Rolland-Thomas, Paule; Simard, René; St-Arnaud, Jocelyne; Tousignant, Pierre; Trépanier, Jean; Weiss, Rhoda.

**1. Ouverture de l'assemblée, nomination d'un président d'assemblée et adoption de l'ordre du jour**

Yves Lépine, président de l'APRUM, remercie les membres de leur présence à l'Assemblée générale annuelle.

Il rappelle que la nomination d'un président d'assemblée n'est pas obligatoire et propose d'agir à ce titre compte tenu de l'ordre du jour plutôt chargé.

Sur proposition d'Henri-François Gautrin, appuyée par François Donati, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Yves Lépine préside l'assemblée et Johanne Coulombe-Viau prend note des délibérations et rédige le procès-verbal.

**2. Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 6 juin 2016**

En l'absence de modification au procès-verbal, Judith Comeau en propose son adoption. Appuyée par Fabienne Fortin, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**3. Rapport du président**

Durant l'année 2016-2017, les priorités ont été de consolider l'infrastructure de service et d'assurer le recrutement et le maintien des membres dans l'association.

Dès septembre, madame Johanne Coulombe Viau, adjointe au directeur retraitée du département de psychologie a été recrutée à raison d'un à deux jours par semaine. Elle est responsable, entre autres, du recrutement, de la mise à jour de la banque de données, de la correspondance, du classement des documents et de la préparation des événements comme cette assemblée générale et la logistique des dîners. Elle nous est devenue indispensable par sa compétence et son efficacité.

Sur un millier de professeures et professeurs retraités, 483 ont adhéré à l'association et ont payé leur cotisation cette année. Ce nombre est comparable à celui de l'an dernier, ce qui indique que nous avons atteint un régime de croisière, les nouvelles adhésions compensant pour les décès et les abandons. Madame Viau sollicite les membres qui n'ont pas renouvelé leur cotisation et essaie de recruter les nouveaux retraités. Cette année, on a enregistré 55 nouveaux retraités et 24 ont adhéré.

Pour la perception à la source (directement à partir du chèque de retraite), 379 membres sur 483 y ont adhéré et nous incitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire. La procédure est simple : on peut se procurer le formulaire sur le site de l'APRUM ou nous téléphoner directement.

Tel que voté à notre dernière assemblée, l'APRUM est désormais enregistrée en tant qu'organisme à but non lucratif auprès du registre des entreprises du Québec depuis le 21 décembre 2016.

Beaucoup d'énergie a été consacrée à la mise à jour de notre site WEB, en particulier par la vice-présidente, madame Rhoda Weiss-Lambrou. Des informations vous seront communiquées au point 9 de la présente réunion.

Une consultation a été faite en avril sur les services offerts par l'APRUM à ses membres. Le sujet est à l'ordre du jour au point 10.

La constitution a été révisée par les membres du Conseil. Les amendements proposés seront discutés au point 8 de l'ordre du jour.

Le président remercie tous les membres de l'équipe actuelle pour leurs efforts soutenus :

- Rhoda Weiss, vice-présidente, qui a porté le dossier du site WEB de l'APRUM et qui a participé de façon importante à la mise sur pied de la consultation;
- Jean-Robert Derome, trésorier et responsable de la base de données, des communications et de plusieurs autres dossiers;
- Robert Brunet, représentant des retraités au Régime de retraite de l'Université de Montréal (RRUM);
- Francine Gratton qui a exercé la fonction de secrétaire de l'APRUM en plus de participer à la mise sur pied de la consultation;
- Marcel Lajeunesse, qu'on retrouve aux « Grains de sagesse » et comme coresponsable de l'assurance-santé;

- André Blouin, qui s'est préparé à exercer sa tâche de trésorier;
- Jocelyne St-Arnaud, qui a participé à nos discussions et aidé au recrutement d'expertise pour le sondage et pour le site WEB.

Quitteront le Conseil : Marcel Lajeunesse, Rhoda Weiss et Jocelyne St-Arnaud.

Je remercie les bénévoles de l'APRUM, notamment Michel Lespérance pour tout le travail concernant les notices nécrologiques, Jacques Boucher pour ses recensions de livres et Gilles Rondeau pour la chronique « À l'honneur » des nouvelles.

En 2016-2017, l'APRUM a tenu trois repas entre collègues, un repas de Noël et les quatre dîners-conférences suivants :

- Le 18 octobre 2016 : Nicole Dubreuil, du département d'histoire de l'art et études cinématographiques, sur les vieux maîtres de l'art moderne : de Monet à Picasso ;
- Le 15 novembre 2016 : Louise Nadeau, du Département de psychologie, sur les addictions en trois temps : la prévention, le seuil critique et les grandes difficultés ;
- Le 21 février 2017 : Jocelyne St-Arnaud, de la Faculté des sciences infirmières sur la loi québécoise sur les soins de fin de vie ;
- Le 21 mars 2017 : Helena Urfer, directrice des Belles Soirées de l'Université de Montréal sur le service qu'elle dirige ;

Ces dîners et conférences ont eu lieu au restaurant Les Fillettes.

Furent aussi publiés deux numéros des « Grains de Sagesse » et cinq numéros des « Nouvelles de l'APRUM ».

Cette année, le prix Jacques St-Pierre sera décerné au professeur Guy Rocher dans le cadre du cocktail annuel de l'APRUM.

Comme le veut la tradition, une place spéciale est accordée durant l'Assemblée aux professeures et professeurs décédés dans la dernière année. Au nombre de trente et un, le président en fait lecture et l'assemblée tient une minute de silence en leur honneur.



NOM	PRÉNOM	DATE	UNITÉ
Valaskakis	Kimon	24 juin 2016	Sc économique
Coron	Michel	27 juin 2016	Didactique
Van Vliet	Carolyne	15 juil. 2016	Physique
Douyon	Emerson	24 juil. 2016	Criminologie
Blanchard	Yvon	7 août 2016	Philosophie
Legault	André	5 juil. 2016	Théologie
Thierrin	Gabriel	1 août 2016	DIRO
Robitaille	Yves	14 sept. 2016	Pathologie
Mohammed	Ali Ather	5 nov. 2016	Sc. biologiques
Grand'maison	Jacques	6 nov. 2016	Théologie
Richer	Jean-Claude	27 nov. 2016	Chimie
Lussier	André	18 nov. 2016	Psychologie
Germain	Guy	24 déc. 2016	Médecine
Sonea	Sorin	8 janv. 2017	Microbiologie
Mamet	Bernard L.	19 déc. 2016	Géologie
D'Aragon	Jean-Louis	28 déc. 2016	Théologie
Denis	Gustave	15 avr. 2016	Physiologie
Lapierre	Louis	14 nov. 2016	Médecine
Adamkiewicz	Maria Lydia	16 nov. 2016	Médecine
Demers	Pierre	29 janv. 2017	Physique
Dudley	John G	15 fév. 2017	Orthophonie
Greenberg	Nathan	17 fév. 2017	Psychologie
Laurin Frenette	Nicole	21 mars 2017	Sociologie
Vanasse	Michel	22 févr. 2017	Neurologie
Pépin	Natalie	2 avr. 2017	Musique
Poisson	Michel	8 avr. 2017	Microbiologie
Amyot	Robert	16 avr. 2017	Médecine
Kurstak	Edouard	28 mars 2017	Microbiologie
Couturier	Guy	9 mai 2017	Théologie
Clermont	Richard	27 avr. 2017	Médecine
Ste-Marie	Louis	17 avr. 2017	Administration et fondement de l'éducation

À ce point, c'est l'habitude de féliciter les professeurs ayant reçu l'éméritat à la grande collation des grades. Étant donné que cette cérémonie n'a pas encore eu lieu, cet hommage est reporté à l'an prochain.

Le président termine ce bref rapport en mentionnant une difficulté importante rencontrée au cours du présent exercice. Il s'agit du déclin de la participation des membres aux activités de l'association. Il y a de moins en moins de membres qui se présentent aux dîners, aux conférences ou même à l'assemblée générale. Plus grave encore est la difficulté de recruter des volontaires pour siéger au conseil, éditer les grains de sagesse et organiser des activités. C'est un problème sérieux sur lequel l'assemblée et le conseil doivent se pencher. C'est dans cette optique que la consultation d'avril a eu lieu, sujet à l'ordre du jour au point 10.

Appuyé par André Brassard, Marcel Lajeunesse propose l'adoption du rapport du président. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. Rapport du secrétaire**

Suite à une première rencontre du nouveau conseil en juin 2016, les membres du Conseil se sont réunis en séances régulières à sept reprises. La préparation de tous les projets d'ordre du jour ainsi que la rédaction des procès-verbaux ont été effectuées par le secrétaire, Francine Gratton.

Ces rencontres ont eu lieu aux dates suivantes :

- 10 juin 2016 ;
- 20 septembre 2016;
- 18 octobre 2016 ;
- 15 novembre 2016 ;
- 17 janvier 2017 ;
- 21 mars 2017 ;
- 18 avril 2017 ;
- 16 mai 2017.

Six de ces réunions ont eu lieu au restaurant *Les Fillettes* situé au 1226 rue Van Horne, à Outremont. La septième, celle de juin 2016, a eu lieu rue Édouard-Montpetit à Montréal alors que la huitième a été tenue en mai au local E-608 du Pavillon Roger Gaudry.

Francine Gratton a aussi participé à trois entrevues de sélection qui ont résulté en l'engagement de madame Johanne Coulombe-Viau et de monsieur Charles Marsan (aide pour le site web). Elle a aussi travaillé à la préparation du document de consultation des membres quant aux activités de l'APRUM ainsi qu'au texte sur la Constitution de l'« Association des professeures et professeurs retraités de l'Université de Montréal ».

Le secrétaire s'est aussi assurée de recueillir les formulaires de mise en candidature et de faire parvenir la liste des candidates et candidats au président du comité des candidatures, Monsieur Jean Trépanier.

L'adoption du rapport du secrétaire est proposée par Jacques Boucher appuyé par Rhoda Weiss. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **5. Rapport du trésorier**

Jean-Robert Derome, trésorier, présente l'état des finances de l'APRUM. Quatre rapports ont été remis aux membres et sont annexés au procès-verbal.

### **Tableau 1 : Exercice 2016-2017**

Près de 80% des revenus sont maintenant perçus par retenue à la source, ce qui est une excellente nouvelle. Un léger surplus est envisagé pour l'année en cours comme en témoigne le tableau 1.

Certaines actions ont été posées pour réduire les dépenses. Par exemple, on recourt davantage au courriel pour l'envoi des communications.

### **Tableau 2 : Évolution récente des revenus et dépenses**

En 2016-2017, l'APRUM a enregistré une augmentation des revenus ainsi qu'une légère diminution des dépenses par comparaison à 2015-2016. Les cotisations par chèque ont diminué de 50% et inversement, celles par retenue à la source ont augmenté d'autant.

### **Tableau 3 : État de caisse au 14 mai 2017**

Après conciliation bancaire au 14 mai, le solde du compte est de 13 416,01 \$ auxquels s'ajoutent deux certificats de dépôt et intérêts perçus pour un actif total de 25 671,86 \$.

### **Tableau 4 : Budget pro forma pour l'exercice 2017-2018**

Les prévisions indiquent un déficit de l'ordre de 2 695,00. Toutefois, même si on déplore cette situation, l'absence d'une relève pour la publication des Grains de sagesse pourrait réduire le déficit prévu, et ce, en raison des coûts d'impression et de l'envoi par courrier à certains membres.

Henri-François Gautrin, appuyé par Denise Angers, propose l'adoption du rapport du trésorier. La proposition est adoptée à l'unanimité.



## **6. Comité des candidatures**

### **Rapport du Comité et composition du conseil pour l'exercice 2017-2018**

Le conseil d'administration est composé de 9 membres :

- le président;
- le vice-président;
- le trésorier;
- le secrétaire;
- 4 conseillers;
- le président sortant.

Monsieur Jean Trépanier mentionne que le comité a reçu les 6 candidatures suivantes pour les 8 postes à combler :

- M. Yves Lépine à la présidence;
- M. André Blouin à la trésorerie;
- Mme Francine Gratton à titre de secrétaire;
- Messieurs Robert Brunet, Jean-Robert Derome et François Donati comme conseillers.

Notons que le poste de vice-président et un poste de conseiller sont vacants. Les personnes ci-dessus mentionnées sont donc élues par acclamation.

Quant au président sortant, M. Gilles Rondeau, il est d'office membre du Conseil.

## **7. Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale**

Le Comité des candidatures est composé de cinq membres et l'assemblée se prononce sur la nomination des trois personnes suivantes qui ont accepté d'être en nomination :

- Jean Trépanier
- Monique Michaud
- Michèle Bergeron

Sur proposition de Luc Granger, appuyée par André Brassard, cette dernière est adoptée à l'unanimité.

## **8. Proposition du Conseil pour amender la constitution**

Suite à l'évolution des pratiques de l'association, les amendements proposés à la constitution se résument comme suit :





L'Assemblée se prononce en faveur du sous-amendement à l'article 9 à l'unanimité. Tous les autres amendements proposés par le Conseil sont aussi adoptés à l'unanimité.

## **9. Communications et publications**

### **Site internet de l'APRUM**

Rhoda Weiss fait état du réaménagement du site WEB, lequel est en cours. Après réflexion sur la façon de l'améliorer, il a été décidé de concevoir une nouvelle structure avec un concept visuel différent.

Grâce à la suggestion de Jocelyne St-Arnaud, le Conseil a recruté une personne qui possède une expertise dans la conception de sites WEB et qui connaît WordPress. Cette dernière a été encadrée par Rhoda Weiss. Récemment, un site préliminaire a été présenté aux membres du Conseil et sera transmis à nouveau à ces derniers lorsque le travail sera plus avancé.

L'idée de rappeler à l'attention des membres l'existence du site WEB, 3 à 4 fois par année est émise.

### **Bulletin mensuel « Nouvelles de l'APRUM »**

Le président invite les membres à informer l'association de toutes nouvelles susceptibles d'intéresser les collègues. Cinq numéros sont prévus pour l'an prochain.

### **Les « Grains de sagesse »**

Deux numéros ont été publiés cette année. Le conseil est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur retraité susceptible de prendre la relève l'an prochain.

## **10. Rapport sur la consultation du printemps**

Fin mars, l'APRUM a tenu une consultation auprès de ses membres. Le questionnaire a été développé par madame Weiss assistée de Francine Gratton, Jean-Robert Derome et Yves Lépine. Charles Marsan a participé à cette opération pour les aspects techniques.

Plus de 50% des membres en règle y ont répondu, soit 235 par courrier électronique et une trentaine par courrier de surface, ce qui est excellent pour ce genre de consultation.

L'analyse complète des réponses n'est pas terminée mais voici un aperçu des résultats obtenus.

- La représentation des retraités au comité des assurances et au comité de retraite est très appréciée (moyenne de 4,8 sur 5) ;
- Respect par l'Université des droits des retraités tels que définis par le Conseil de l'Université (moyenne de 4,6 sur 5) ;
- Publication des nouvelles (moyenne de 4,6 sur 5; 85% les consultent) ;

- Publication des grains de sagesse (moyenne de 3,7 sur 5) ;
- Dîners et conférences (moyenne de 3,1 et 3,4 sur 5) ;
- 56% des membres consultent le site WEB ;
- Participations aux activités, par ordre (N=65) (AG, conférences, dîners, club de généalogie) ;
- Activités à développer : visites guidées (72), concerts (61), théâtre (47), voyage (38), cuisine (30) ;
- Activités physiques : randonnées pédestres (31), vélo (18).

Conclusions préliminaires :

- Grande satisfaction au niveau de la représentation des membres auprès de la direction de l'Université ;
- Une certaine volonté de participer à des activités (N=50) ;
- Peu de volonté d'aider à l'organisation des activités.

Le nouvel exécutif procédera à une analyse détaillée de ces résultats et donnera les suites appropriées compte tenu des ressources disponibles.

L'idée d'intéresser davantage les jeunes professeures et professeurs retraités à s'impliquer dans l'association est avancée. Les avis sont partagés sur la nécessité, le besoin et la nature des activités.

Certains considèrent qu'elles ne sont pas nécessaires ou qu'elles devraient plutôt favoriser des sous-groupes par secteur. D'autres optent pour l'interdisciplinarité qui permet de belles découvertes, de bénéficier de l'expertise d'autres collègues et de créer des liens. On mentionne aussi que l'APRUM pourrait servir d'interface, à partir de son site WEB, entre l'UdeM et les professeures et professeurs retraités pour annoncer les activités organisées par cette dernière. L'association pourrait aussi communiquer les intérêts de ses membres aux collègues; cela peut se traduire par une exposition, une conférence, etc.

## **11. Club de généalogie de l'APRUM**

En l'absence de la responsable, Yves Lépine présente le compte rendu. Un atelier de démarrage pour les nouveaux membres provenant des quatre associations de retraités de l'UdeM et de l'UQAM (professeurs et personnel administratif) et un atelier portant sur des problèmes de recherche soumis par les participants ont été offerts.

Des présentations sur les contrats notariés, sur la Coutume de Paris qui réglait la vie de nos ancêtres en Nouvelle-France, et sur l'autoédition de dictionnaires généalogiques et des histoires de famille ont été présentées.

Tous les membres peuvent adhérer au Club de généalogie et bénéficier de rencontres pour discuter des outils à utiliser pour effectuer des recherches.



## **12. Régime de rentes (RRUM)**

### **Rendement de la caisse**

Robert Brunet, représentant au Comité de retraite et membre du Comité de placement indique que le rendement de la caisse du RRUM en 2016 a été de 5,46 %. Ce dernier est plus bas que les attentes mais le rendement annuel moyen des quatre dernières années est de 11,13%. L'actif de la Caisse du RRUM au 31 décembre 2016, était de 3,74 milliards.

Des membres questionnent cette baisse du taux de rendement. D'autres craignent qu'une mesure générale soit imposée par le gouvernement et aie un effet négatif. Monsieur Brunet répond qu'un cadre a déjà été imposé aux universités mais sans incidence puisque l'Université de Montréal appliquait déjà ces critères. Quant à la baisse du taux de rendement, elle peut s'expliquer par la nature des placements effectués par les gestionnaires en poste.

### **Indexation des rentes**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les rentes ont été indexées comme suit :

- pour les années de service jusqu'au 31 décembre 2005, au taux de 1,45%;
- pour les années de service à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006, au taux de 1,09%.

Ces indexations sont égales à 100% et 75% respectivement de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) moyen au Canada.

### **Dossiers présentement à l'étude par le Comité de retraite**

Compte tenu des importantes modifications prévues par la nouvelle loi sur le financement des régimes de retraite universitaires, le Comité de retraite a demandé une évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2015.

Cette évaluation montre, qu'avant la mise en réserve exigée par la nouvelle loi, le régime est capitalisé à 105,4%. Après la mise en réserve, la capitalisation est à hauteur de 97,1%; le RUUM est donc en santé.

Néanmoins, le Comité de retraite a jugé bon, comme il le fait d'habitude aux trois ans, d'avoir l'opinion d'un comité d'experts externes pour l'aider à planifier les dispositions du régime pour l'avenir, notamment les taux de cotisation que les employés et l'Université seront tenus de verser au régime et les bénéfices des futurs retraités. Le rapport des experts est attendu incessamment par le Comité de retraite qui devra prendre des décisions importantes pour leurs mises en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Tous les trois ans aussi, le Comité de placement, qui gère la caisse du RRUM, procède avec l'apport de spécialistes d'une firme externe à une révision de sa politique de



placement pour optimiser la répartition de ses actifs entre diverses catégories d'investissement tout en tenant compte du passif du régime c'est-à-dire les rentes à verser aux retraités actuels et futurs. Cette politique de placement sera étudiée par le Comité de retraite avant son approbation.

### **13. Assurance-santé**

Marcel Lajeunesse fait rapport à l'Assemblée. Yves Lépine et Marcel Lajeunesse ont participé le 25 avril 2017 à une rencontre avec Guy Bélanger et Aline Myre de la Direction des ressources humaines et les représentants des retraités de 65 ans et plus de l'Université de Montréal. Cette réunion avait pour objectif de faire le point sur l'état actuel du régime de l'assurance-santé et sur les propositions des coûts pour l'année 2017-2018.

Pour la prochaine année, il n'y a pas de changement concernant le contenu du régime.

Les changements ont été apportés au cours des dernières années. Rappelons que ceux-ci touchaient trois points : les médicaments génériques, les services paramédicaux et les vaccins. La substitution du médicament générique est d'office introduite quand celui-ci existe à moins que le médecin recommande expressément le médicament d'origine. Concernant les soins paramédicaux, le montant maximal est toujours fixé à 1 000 \$ pour psychologue, travailleur social et psychothérapeute et à 800 \$ pour physiothérapeute; nous comprenons dans physiothérapeute kinésiologue et thérapeute du sport. En ce qui a trait aux autres services : orthophoniste, acupuncteur, naturopathe, ostéopathe, podiatre, audiologiste, diététiste, massothérapeute, un montant de 500 \$ par an avec co-assurance de 80 %. Pour les vaccins, le maximum annuel est de 750 \$. Les tarifs mentionnés ici sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Comme à l'habitude, les médicaments occupent la plus grande part (62%) des prestations du régime d'assurance-santé. Il faut noter que l'an dernier, 65,7% était affecté à ces derniers. La baisse est causée par une plus grande part des médicaments génériques. Au cours de la dernière année, les médicaments génériques comptaient pour 44%, les médicaments d'origine pour 16% et les médicaments uniques, c'est-à-dire ceux pour lesquels il n'existe pas de génériques, pour 40%.

Bonne nouvelle cette année : la Croix-bleue avait suggéré dans sa proposition initiale une baisse de 6% pour la prochaine année. L'arbitrage des actuaires (Mercer) a ramené la nouvelle tarification à moins 9,9%.

Le régime est en bonne santé. Le surplus accumulé est de 246 900 \$ et le fonds de stabilisation de 230 250 \$. Pour ce régime portant le numéro 96775 dans lequel la plupart des adhérents ont 65 ans et plus, le premier payeur est la RAMQ, tandis que la Croix-bleue offre en fait une coassurance.

#### **14. Affaires diverses**

Aucun point à discuter.

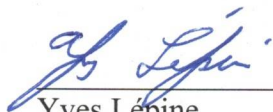
#### **15. Questions et commentaires des membres**

Des félicitations et applaudissements sont adressés à tous les membres de l'équipe.

#### **16. Mot de la fin du président**

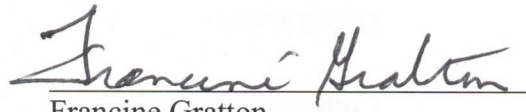
Le président invite tous les membres à la salle H-415 pour le cocktail et l'hommage qui sera rendu à Guy Rocher qui recevra le prix Jacques St-Pierre.

La séance est levée à 17 h 30.



---

Yves Lépine  
Président



---

Francine Gratton  
Secrétaire

YL/jcv  
Le 01-06-2017  
P.V.24-05-2017

# RAPPORT DU TRÉSORIER

Tableau 1

Exercice 2016 - 2017

## REVENUS

Cotisations par chèque	4 273,34
Cotisations par prélèvement	16 997,07
Intérêts (certificats dépôt)	265,23
<b>Total (revenus)</b>	<b>21 535,64</b>

## DÉPENSES

au 23 mai 2017

Courrier	2 987,11
Photocopie	2 227,05
Grains de sagesse Photocopie	610,63
Infographie	1 028,97
Frais bancaires	338,17
Sondage	427,47
Informatique	1 000,00
Conférences	263,93
Réception	1 469,91
Fournitures	233,57
Travaux de secrétariat	7 454,00
Stationnement	606,50
Téléphone	580,00
Frais de réunions	321,93
Petite caisse	80,00
Divers	369,88

Dépenses	19 999,12
----------	-----------

<b>Total</b>	<b>1 536,52</b>
--------------	-----------------



# RAPPORT DU TRÉSORIER

Tableau 2

## Évolution récente des revenus et dépenses (\$)

<b>REVENUS</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
Cotisations par chèque	8 685,00	4 273,34
Cotisations par prélèvement	8 584,59	16 997,07
Intérêts (certificats dépôt)	255,00	265,23
Dons	1 200,00	0
<b>Total revenus</b>	<b>18 724,59</b>	<b>21535,64</b>
<b>DÉPENSES</b>		
		au 23 mai 2017
Courrier	3 111,37	2987,11
Photocopie	8 430,55	2227,05
Grains de sagesse Photocopie		610,63
Infographie	535,56	1028,97
Frais bancaires	180,29	338,17
Sondage		427,47
Informatique	1 306,89	1000
NAP	82,83	
Conférences		263,93
Réception	1 358,44	1469,91
Fournitures	220,12	233,57
Travaux de secrétariat	3 692,35	7454
Stationnement		606,5
Téléphone	840,00	580
Frais de réunions	764,78	321,93
Petite caisse	60,00	80
Divers	241,59	369,88
<b>Total dépenses</b>	<b>20 824,77</b>	<b>19999,12</b>
	<b>-2 100,18</b>	<b>1536,52</b>

# RAPPORT DU TRÉSORIER

Tableau 3

## État de caisse au 14 mai 2017

### CERTIFICATS DE DÉPÔT

6 000 à 2,0%	6 000,00
6 000 à 2,25%	6 000,00
Intérêts 120 + 135	<u>255,00</u>
Total	12 255,00

### LIQUIDITÉS BANCAIRES

#### *Compte en banque (14 mai 2017)*

Brut	13 832,87
Chèques en circulation	<u>416,01</u>
Net	13 416,86

### RESSOURCES TOTALES

25 671,86
-----------

# RAPPORT DU TRÉSORIER

Tableau 4

## BUDGET PRO FORMA (\$)

Exercice 2017-2018

### REVENUS

Cotisations	22 000,00
Placements	255,00
Total	<u>22 255,00</u>

### DÉPENSES

Courrier	3 000,00
Photocopie	3 000,00
Infographie	600,00
Frais bancaires	300,00
Conférences	200,00
Informatique	1 000,00
Réception	1 400,00
Fournitures	250,00
Travaux de secrétariat	12 000,00
Stationnement	600,00
Site web	1 000,00
Téléphone	600,00
Frais de réunions	400,00
Petite caisse	100,00
Divers	500,00
<b>Total (dépenses)</b>	<b>24 950,00</b>

<b>Anticipé</b>	<u>-2 695,00</u>
-----------------	------------------